

Table des matières

INTRODUCTION

CHAPITRE 1 POLITIQUE ET COORDINATION DE LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

1.1	Introduction	3
1.2	Aperçu des activités du Centre pour l'égalité des chances	4
1.2.1	L'accueil et les mesures en faveur des victimes de la traite des êtres humains	4
1.2.2	Préparation et suivi de la politique à mener	4
1.2.3	Rapport	6
1.2.4	Formation et sensibilisation	6
1.2.5	Initiatives diverses et questions	7
1.3.	La Cellule interdépartementale de coordination de la politique de lutte contre la traite des êtres humains	7
1.3.1	Rapport d'activités	7
1.3.2	Evaluation	8
1.4	Le Rapport de la Commission spéciale 'Traite des êtres humains' du Parlement	9
1.5	La concordance entre l'action politique et la coordination opérationnelle	10

CHAPITRE 2 L'APPROCHE DE LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS PAR LES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS

2.1	Rapport du Ministère de l'Intérieur	11
2.1.1	Esquisse de la situation	11
2.1.2	Description de la politique menée	12
2.1.3	La réunion de coordination au Ministère de l'Intérieur	13
2.1.4	L'accueil des victimes de la traite des êtres humains	13
2.1.5	Le recours abusif à la procédure d'asile	16
2.1.6	Etrangers en séjour illégal actifs dans le milieu de la prostitution	17
2.1.7	Les contrats de sécurité	17
2.1.8	Mineurs non accompagnés	18
2.2	Rapport du Ministère des Affaires Sociales	19

CHAPITRE 3 PRIORITÉS EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS: LE POINT DE VUE DU CENTRE POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES

3.1 L'abus de la procédure d'asile	27
3.1.1 Un problème qui n'est pas neuf	27
3.1.2 Une réaction claire du Commissaire Général aux Réfugiés et Apatrides	27
3.1.3 Le problème est posé à la Cellule Interdépartementale de Coordination de la lutte contre la traite des êtres humains	28
3.1.4 La Commission spéciale 'Traite des êtres humains' de la Chambre	29
3.1.5 Le récit d'Asilia	29
3.1.6 Des dizaines et des dizaines d'Asilia chaque année	30
3.1.7 Quelques éléments pour une approche cohérente	33
3.1.8 Conclusion	34
3.2. Contrôles systématiques des secteurs à risque pour la traite des êtres humains	35
3.2.1 Contexte	35
3.2.2 Initiatives politiques après le deuxième rapport annuel du Centre	36
3.2.3 La visite du Roi à Gand	37
3.2.4 La note politique sur les contrôles systématiques	37
3.2.5 Difficultés soulevées par les contrôles systématiques	41
3.2.6 Les conclusions de la Commission spéciale sur la traite des êtres humains	42
3.2.7 Conclusion	42

CHAPITRE 4 DOMAINES SPÉCIFIQUES

4.1 Traite des êtres humains impliquant des mineurs (trafic et traite)	43
4.1.1 Les mineurs d'âge et la traite des femmes	43
4.1.2 Trafic d'enfants	43
4.1.3 L'accueil des mineurs d'âge	43
4.1.4 Définir en commun une politique efficace	44
4.2 L'exploitation de footballeurs professionnels étrangers	44
4.2.1 Exposé de la problématique	44
4.2.2 L'histoire de T., âgé de 20 ans, venu du Nigeria	45
4.2.3 La position du Club W. et la Ligue Royale Belge de Football	46
4.2.4 Proposition du Centre	47
4.2.5 Mineurs d'origine étrangère dans le sport (professionnel)	48
4.3 La lutte contre le tourisme sexuel	49
4.3.1 La problématique du tourisme sexuel	49
4.3.2 Soutien du Centre pour l'égalité des chances	51
4.4 Le personnel domestique engagé au service des personnes jouissant d'un statut diplomatique	52
4.4.1 Bref exposé de la situation	52
4.4.2 Quelques situations concrètes	53
4.4.3 Défis pour la politique à mener	54

CHAPITRE 5 LA POLITIQUE EN FAVEUR DES VICTIMES DE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

5.1	Evaluation de la situation en matière de renvois des victimes de la traite des êtres humains vers les centres d'accueil spécialisés	56
5.2	Les centres d'accueil spécialisés pour les victimes de la traite des êtres humains	57
5.2.1	Une politique humanitaire qui ne dispose plus des moyens suffisants	57
5.2.2	Considérations du Centre pour l'égalité des chances dans le cadre de son rôle de coordination et de soutien aux centres d'accueil spécialisés	58
5.3	L'assistance juridique aux victimes dans le cadre des procédures judiciaires	58
5.3.1	Action civile des victimes	58
5.3.2	Action civile du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme	59
5.3.3	Action civile des centres d'accueil spécialisés	61
5.4	Conclusions	61

CHAPITRE 6 LA SITUATION SUR LE TERRAIN DANS PLUSIEURS ARRONDISSEMENTS JUDICIAIRES

6.1	Région Wallonne	63
6.1.1	Arrondissement judiciaire de Liège	63
6.1.2	Arrondissement judiciaire de Charleroi	70
6.1.3	Autres arrondissements judiciaires en Région Wallonne	74
6.2	Région de Bruxelles-Capitale	83
6.2.1	Traite des femmes	83
6.2.2	L'action des Services de police et de la Justice	84
6.2.3	L'approche sur le plan du droit social	85
6.2.4	Conclusion et considérations	86
6.3	Région flamande	86
6.3.1	Introduction	86
6.3.2	Traite des femmes	87
6.3.3	Exploitation socio-économique	87
6.3.4	Anvers	88
6.3.5	Gand	93

CHAPITRE 7 RAPPORT DES CENTRES D'ACCUEIL SPÉCIALISÉS POUR L'AIDE ET L'ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES DE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

7.1	Asbl Payoke	96
7.1.1	Introduction	96
7.1.2	Rapport d'activités	96
7.1.3	Evaluation	97
7.1.4	Conclusions	99

7.2 Asbl Pag-asa	99
7.2.1 Rapport d'activités de Pag-Asa	99
7.2.2 Collaboration	100
7.2.3 Difficultés rencontrées	101
7.2.4 Conclusions	102
7.3 Asbl Sürya	102
7.3.1 Rapport d'activités	102
7.3.2 Constats et réflexions	103
7.3.3 Conclusions	104
7.4 Réseau de base pour l'accueil des victimes de la traite des êtres humains en Région flamande	105
7.4.1 Contexte	105
7.4.2 Sensibilisation	105
7.4.3 Accueil et accompagnement des victimes	106
7.4.4 Perspectives	107
CONCLUSIONS GÉNÉRALES	108